

SÉANCE ordinaire

LE 17 JANVIER 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 17 janvier 2011, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Louise David, messieurs les conseillers Robert Smith, Michel St-Pierre, Denis Michaud et Gilles Lambert .

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENT : Monsieur Noël Huard, conseiller.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

110117.008 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux « Affaires nouvelles » le point suivant :

- Site des neiges usées – Tarification pour entrepreneurs

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES
 - 3.1 Projet Mise aux normes d'infrastructures municipales
Achat d'un cabanon pour l'aréna de Newport
 - 3.2 Usine de fabrication de plastique – Étude de faisabilité
Approbation de facture
 - 3.3 Honoraires professionnels Génivar – Réaménagement de la route 132, secteur Pabos Mills/Newport – Approbation de facture
 - 3.4 Honoraires professionnels Génivar – Réfection rue Rodolphe-Lemieux et avenue Bourg – Approbation de facture
 - 3.5 Honoraires professionnels LVM Inc. – Réaménagement de la route 132 – Approbation de facture
 - 3.6 Projet Mise aux normes d'infrastructures municipales
Système de récupération d'énergie à l'aréna de Chandler – Octroi de contrat
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Servitude de tolérance – Madame Jocelyne Parisé
 - 4.3 Demande de dérogation mineure – Madame Jocelyne Parisé
 - 4.4 Prolongement du contrat – Monsieur Yvan Whittom
 - 4.5 Échange de terrain – Aldo Giroux
 - 4.6 Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Contribution annuelle 2011

- 4.7 Fonds de retraite des élus municipaux – Demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire (MAMROT)
- 4.8 Bâtiment désaffecté – Rue Rehel
- 4.9 Cubex Limited – Approbation de facture
- 4.10 O.L. Électrique Inc. – Octroi de contrat
- 4.11 Pavages Beau Bassin – Approbation de factures
- 4.12 Entreprises Jean Langlais – Dossier mise aux normes d’infrastructures municipales de Pabos Mills - Approbation de facture
- 4.13 Honoraires professionnels Julien, Bélanger, Carrière, architectes,
Projet de rénovation arénas de Chandler et Newport
Approbation de factures
- 4.14 Construction M.F.T. Inc. - Recommandation de paiement no 1
- 4.15 Honoraires professionnels Génivar – Dossier Pont Rouge - Approbation de facture
- 5. RAPPORT DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

110117.009 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d’adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2010.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES

110117.010 PROJET MISE AUX NORMES D’INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – ACHAT D’UN CABANON POUR L’ARÉNA DE NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d’approuver la soumission de Construction du Rocher au montant de 4 700 \$, taxes en sus, concernant l’installation d’un cabanon à l’aréna de Newport.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

110117.011 KWATROE – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d’autoriser le paiement du 1^{er} versement de l’étude de faisabilité technique et financière de la firme Kwatroe représentant un montant de 11 779.85 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre du dossier GC Norm, usine de fabrication de composantes de plastique.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

110117.012 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR – RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132, SECTEUR PABOS MILLS/NEWPORT – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Génivar, facture numéro 123510, représentant un montant de 78 833.34 \$, taxes en sus, dans le cadre du dossier réaménagement de la route 132, secteur Pabos Mills/Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.013 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR – RÉFECTION RUE RODOLPHE-LEMIEUX ET AVENUE BOURG – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Génivar, facture numéro 122269, au montant de 45 487.50 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la surveillance des travaux des rues Rodolphe-Lemieux et avenue Bourg.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.014 HONORAIRES PROFESSIONNELS LVM INC. – RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132, SECTEUR PABOS MILLS/NEWPORT – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme LVM Inc., facture numéro F023-66673, au montant de 567.70 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre d'une étude géotechnique pour le réaménagement de la route 132, secteur Pabos Mills/Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.015 PROJET MISE AUX NORMES – SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation réalisé dans le cadre du projet de mise aux normes des infrastructures sportives concernant plus particulièrement la modification du système de récupération d'énergie pour le préchauffage de l'eau chaude à l'aréna de Chandler;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux (2) soumissions ci-dessous détaillées :

SOUSSIONNAIRES	PRIX DE LA SOUMISSION (taxes en sus)
Les Services Technologies Duo Inc.	22 226 \$
Kwatroe	24 340 \$

CONSIDÉRANT que le chargé de projet, monsieur Christian Lambert, recommande d'octroyer le contrat au

plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Services Technologies Duo Inc.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'octroyer le contrat concernant la modification du système de récupération d'énergie au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler à « Les Services Technologies Duo Inc. » au montant de 22 226 \$ (taxes en sus). Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.016 SITE DES NEIGES USÉES – TARIFICATION POUR ENTREPRENEURS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'imposer un tarif de 650 \$ pour l'utilisation du site des neiges usées pour les entrepreneurs en déneigement du secteur. Il est également résolu que ce Conseil mandate monsieur Philippe Berger, directeur de l'urbanisme et environnement, afin que ce dernier entreprenne toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.017 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2010 représentant pour le journal des achats, un montant de 1 013 817.01 \$ et pour le journal des achats en lot, un montant de 150 794.15 \$ et pour le mois de janvier 2011 représentant pour le journal des achats en lot un montant de 6 165.95 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.018 SERVITUDE DE TOLÉRANCE – MADAME JOCELYNE PARISÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver la servitude de tolérance telle que déposée par madame Jocelyne Parisé, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 10-U-33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.019 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME JOCELYNE PARISÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée

par madame Jocelyne Parisé, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 10-U-34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.020 PROLONGEMENT DU CONTRAT – MONSIEUR YVAN WHITTOM

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le prolongement du contrat relatif à l'embauche de monsieur Yvan Whittom à titre de chargé de projet en développement d'événements pour la Ville de Chandler, pour la période du 24 janvier au 20 mai 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.021 ÉCHANGE DE TERRAIN – ALDO GIROUX

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Aldo Giroux d'échanger une partie du lot 70A-16 dont il est propriétaire contre une partie du lot 70A-17 appartenant à la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que cet échange avantage les deux parties;

CONSIDÉRANT que les deux parcelles de terrain ont une valeur égale à 1 000 \$ évalué par la firme Servitech;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu de procéder à l'échange de terrain tel que décrit par l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean-Louis Leblanc, plan D176, minute 1369. Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.022 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONTRIBUTION ANNUELLE 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver le paiement de la facture au montant de 4 739.97 \$, toutes taxes incluses, pour la contribution annuelle 2011 à l'adhésion de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.023 FONDS DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX – DEMANDE AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

ATTENDU que la réduction de la valeur imposable inscrite au rôle d'évaluation foncière pour l'année 2009 de la Gaspésia a causé une perte importante de revenus de taxes et de tarification et a entraîné, selon le rapport du vérificateur, un déficit de 1 156 804 \$;

ATTENDU que pour pallier à cette situation, la municipalité a adopté un plan de compression budgétaire prévoyant, pour les années 2010 à 2013, des compressions budgétaires récurrentes de l'ordre de 716 977 \$ et des augmentations de taxes de 525 000 \$;

CONSIDÉRANT que dans ce contexte de rationalisation nécessaire, les élus souhaitent également participer aux efforts déployés ;

CONSIDÉRANT que la Ville a adhéré, par le règlement numéro V-33-2002 adopté le 11 septembre 2002, au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q. chapitre R-9.3) ;

CONSIDÉRANT que les élus municipaux de la Ville souhaite demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, la permission de se soustraire aux obligations de ce régime, ce qui permettrait à la Ville d'économiser plus de 17 000 \$ par année ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler achemine au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une demande afin que ce dernier, dans un projet de loi omnibus, autorise la Ville à mettre fin au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux instauré à la Ville le 11 septembre 2002 par l'adoption du règlement numéro V-33-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.024 BÂTIMENT DÉSAFFECTÉ – RUE REHEL

CONSIDÉRANT que le bâtiment situé au 479, avenue Rehel a été abandonné depuis son acquisition le 14 novembre 2008 par la compagnie à numéro 9180-6893 Québec inc. ;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment est dans un état important de détérioration au point de devenir inhabitable et constitue une menace pour la santé et la sécurité des personnes ;

CONSIDÉRANT que la compagnie à numéro 9180-6893 est responsable dudit bâtiment et doit assumer toutes les obligations en tant que propriétaire ;

VU l'application des articles 82, de la Loi sur la qualité de l'environnement et 231, de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu ce qui suit :

De mettre en demeure la compagnie à numéro 9180-6893 Québec inc., propriétaire de l'immeuble situé au 479, Avenue Rehel, sur le lot 74 partie du Rang 1, subdivision 136 du cadastre officiel révisé de Pabos, circonscription foncière de Gaspé, de procéder ou faire procéder, dans les 30 jours de la présente mise en demeure, à la rénovation ou à la démolition du bâtiment abandonné et, en cas de démolition, de nettoyer et régaler le terrain et de transporter les débris à l'extérieur dudit terrain. À défaut, la municipalité pourra demander une ordonnance pour l'autoriser à exécuter les travaux aux frais de la compagnie 9180-6893 Québec inc. Il est également résolu que la Ville autorise monsieur Philippe Berger, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.025 CUBEX LIMITED – APPROBATION DE FACTURE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 101206.388 adoptée à la séance du Conseil du 6 décembre 2010 concernant l'achat d'un tracteur articulé;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le paiement des attachements ci-dessous détaillés, soit :

DESCRIPTION	PRIX DE LA SOUMISSION (Toutes taxes incluses)
Souffleur	8 127.00 \$
Épandeur	5 306.25 \$
Gratte	6 221.67 \$

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cubex Limited au montant de 19 654.92 \$, toutes taxes incluses, pour les attachements du tracteur articulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.026 O.L. ÉLECTRIQUE INC. – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la ville a reçu deux (2) soumissions telles que ci-dessous détaillées;

SOUSSIONNAIRES	PRIX DE LA SOUSSION (Taxes en sus)
O.L. Électrique Inc.	17 215.73 \$
Huard Électrique Inc.	17 505.26 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'octroyer le contrat à O.L. Électrique Inc., le plus bas soumissionnaire, au montant de 17 215.73 \$, taxes en sus, concernant les travaux à effectuer pour le terrain de tennis, secteur de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.027 PAVAGES BEAU BASSIN – APPROBATION DE FACTURES

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver les factures de Pavages Beau Bassin telles que ci-dessous détaillées, soit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT (Toutes taxes comprises)
Pavages Beau Bassin	Travaux de mise en forme et de pavage sur la rue Anse-à-Blondel, secteur Newport	33 411.00 \$
Pavages Beau Bassin	Travaux de mise en forme et de pavage sur la rue Anse-à-Blondel, secteur Newport	9 427.98 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.028 ENTREPRISES JEAN LANGLAIS ET FILS INC. – DOSSIER MISE AUX NORMES D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE PABOS MILLS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 1

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 1 pour les travaux réalisés par les Entreprises Jean Langlais et Fils Inc. au montant de 49 277.92 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la mise aux normes d'infrastructures municipales de Pabos Mills pour la construction d'un bâtiment de service et d'un trottoir pour la patinoire extérieure de Pabos Mills. Le tout selon la recommandation de paiement de la firme CL Design.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.029 HONORAIRES PROFESSIONNELS JULIEN, BÉLANGER, CARRIÈRE, ARCHITECTES – PROJET DE RÉNOVATION ARÉNAS DE CHANDLER ET NEWPORT – APPROBATION DE FACTURES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver les honoraires professionnels de la firme Julien, Bélanger, Carrière, architectes, dans le cadre de projet de rénovation des arénas de Chandler et Newport, soit :

DESCRIPTION	MONTANT (Toutes taxes comprises)
Projet de rénovation des arénas de Chandler et Newport	1 195.35 \$
Projet de rénovation des arénas de Chandler et Newport	14 899.79 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.030 CONSTRUCTION M.F.T. INC. – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 1

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 1 au montant de 202 090.44 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la correction des non-conformités et travaux mineurs à l'aréna de Newport. Le tout selon la recommandation de paiement de Julien, Bélanger, Carrière, architectes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.031 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR – PONT ROUGE – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Génivar, facture numéro 123356, représentant un montant de 194 538.94 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre du dossier de la réfection du Pont Rouge, secteur St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110117.032 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Lambert propose la levée de l'assemblée à 20h34.

VILLE DE CHANDLER

**Louissette Langlois,
Maire**

**Roch Giroux,
Directeur général**